

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

CTF-SCF/TFC.11/6

16 octobre 2013

Réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF

Washington (États-Unis)

29 octobre 2013

Point 7 de l'ordre du jour

**LE POINT SUR LE CADRE DE GESTION DU RISQUE D'ENTREPRISE DU CIF :
ELABORATION D'UN TABLEAU DE BORD DES RISQUES DU PORTEFEUILLE**

PROJET DE DECISION

Les participants à la réunion conjointe ont pris connaissance du document CTF-SCF/TFC.11/6 intitulé « *Le point sur le cadre de gestion du risque d'entreprise des CIF : élaboration d'un tableau de bord des risques du portefeuille* » et expriment leur appréciation pour le travail effectué en vue de développer un prototype permettant de faciliter le suivi des risques identifiés dans le cadre du programme de gestion du risque d'entreprise (ERM) des CIF.

Les participants à la réunion invitent l'Administrateur, travaillant en collaboration avec l'Unité administrative des CIF et les BMD, à procéder rapidement à la finalisation de la conception du tableau de bord en tenant compte des observations formulées durant de la réunion ainsi que des commentaires soumis par écrit aux membres des Comités avant le 15 novembre.

Les participants à la réunion demandent également à l'Administrateur et à l'Unité administrative des CIF qu'ils s'assurent que les travaux informatiques nécessaires à la mise en place du tableau de bord commencent le plus tôt possible afin de pouvoir entreprendre une phase d'essai pour l'ensemble du tableau de bord au premier trimestre 2014. Les Comités demandent que le tableau de bord soit entièrement opérationnel avant la fin mars 2014.

I. INTRODUCTION

1. Après avoir pris connaissance du document intitulé « *Updates to the Elaboration of an Enterprise Risk Management Program for the Climate Investment Funds* » daté du 22 août 2013, les Comités du CTF et du SCF ont approuvé les risques de niveau 1 révisés et les mesures d'atténuation des risques qui s'y rapportent pour le Fonds pour les technologies propres (CTF) et le Fonds climatique d'investissement stratégique (SCF). Les Comités ont également demandé à l'Unité administrative des CIF, à l'Administrateur et aux BMD de passer aux prochaines étapes identifiées dans le document afin de s'assurer de la poursuite de la mise en œuvre du programme ERM.

2. L'une des étapes convenues consiste à élaborer un prototype de tableau de bord des risques (financiers et opérationnels) à présenter à la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF d'octobre 2013 pour examen et commentaires. Le tableau de bord des risques devrait être pleinement opérationnel avant la première réunion des Comités en 2014.

3. Le présent document décrit un prototype de la façon dont les risques financiers de niveau 1 et un risque opérationnel pourraient être présentés dans le tableau de bord des risques. Les participants à la réunion conjointe sont invités à examiner le prototype et à formuler leurs commentaires afin d'orienter la suite du développement du tableau de bord des risques.

II. OBJECTIF DU TABLEAU DE BORD DES RISQUES DES CIF

4. Le tableau de bord des risques donnera accès à une représentation graphique des risques de niveau 1 des CIF par le biais d'une plateforme en ligne sécurisée. Il fournira une vue d'ensemble des indicateurs de risque du portefeuille des CIF afin de faciliter : i) la quantification des risques de niveau 1 ; ii) l'identification des premiers signes qu'un indicateur de risque s'approche d'un seuil de tolérance ; et iii) la notification du dépassement du seuil de tolérance d'un indicateur de risque. Le tableau de bord des risques permettra : i) l'élaboration d'approches et de stratégies de gestion et d'atténuation des risques ; ii) des discussions sur les risques de niveau 1 au sein des Comités des CIF ; et iii) des prises de décisions rapides et éclairées en matière de gestion des risques par les Comités des CIF. Une fois recruté par l'Unité administrative des CIF, le responsable senior de la gestion des risques sera chargé de l'actualisation du tableau de bord des risques et devra collaborer avec les BMD et l'Administrateur en vue de son expansion et de son optimisation.

Indicateurs de risque

5. Afin de générer les indicateurs de risque qui seront intégrés au tableau de bord des risques, l'Unité administrative des CIF doit collecter, regrouper et analyser des données issues de sa propre base de données et fournies par l'Administrateur et les BMD. Ainsi, le tableau de bord des risques utilisera des extraits de sources existantes comme le modèle de flux de trésorerie du CTF de l'Administrateur, les rapports périodiques fournis par les BMD à l'Administrateur et à l'Unité administrative des CIF et le système de gestion de la réserve de projets des CIF, ainsi que d'autres sources comme la banque de données mondiale sur les risques des marchés émergents. Par ailleurs, de nouvelles sources pourraient être déterminées à mesure que des lacunes sont

identifiées et qu'une analyse plus approfondie est effectuée. Les intrants du tableau de bord des risques seront actualisés périodiquement. L'Annexe I contient une illustration des risques financiers de niveau 1 du CTF tels qu'ils pourraient apparaître dans le futur tableau de bord des risques, avec un échantillon d'indicateurs et de seuils de tolérance.

Conception, élaboration et expérimentation

6. Le tableau de bord des risques sera conçu comme un outil clair et facile à utiliser pour faire connaître les risques aux membres des Comités et leur permettre de mieux comprendre l'exposition au risque des CIF. Pendant la phase de conception, une attention toute particulière sera accordée au développement d'indicateurs de risques tangibles et mesurables permettant de déclencher des mesures d'atténuation des risques et d'aider le Comité à prendre des décisions en fonction des risques. Avant tout, il est prévu que la phase de conception du tableau de bord facilitera l'identification d'éventuelles lacunes dans les informations nécessaires à la poursuite de la mise en œuvre du programme ERM.

7. Il convient de noter que le tableau de bord des risques devra notamment être flexible et configurable afin de faciliter les améliorations et le perfectionnement des risques de niveau 1.

III. PROCHAINES ETAPES

8. Le développement informatique du tableau de bord des risques commencera une fois que la conception sera achevée et que les exigences opérationnelles de haut niveau seront définies, ce qui devrait être le cas en novembre/décembre 2013. L'Administrateur supervisera la conception du tableau de bord des risques en collaboration avec l'Unité administrative des CIF et les BMD. Les commentaires des membres des Comités du CTF et du SCF seront pris en compte dans la conception et les exigences opérationnelles de haut niveau. Avant que le tableau de bord des risques ne soit pleinement opérationnel, on procédera à des essais pour veiller à ce que le développement par les programmeurs informatiques soit conforme à la conception et aux exigences opérationnelles de haut niveau. Les membres des Comités seront invités à participer à la phase d'essai pour s'assurer que leurs opinions et questions ont été prises en compte dans la conception.